

COMMUNE DE FARGES-ALLICHAMPS
CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU DE LA SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 NOVEMBRE 2018

Le conseil municipal, légalement convoqué le, s'est réuni en mairie, en session extraordinaire le vingt-huit novembre deux mille dix-huit, à dix-neuf heures, sous la présidence de Madame Edith MICHELIC, maire.

Nombre de membres en exercice : 10 – nombre de membres présents : 06 – nombre de votants : 06

Etaient présents : Edith MICHELIC, Nicole DÉGAGÉ-PHALANCHER, Fabienne TROMPAS, Daniel DESIRÉ, Alain LEMANACH, Yoänn BONNEFOY.

Absents excusés : Christelle BOUCHERAT, Bernard RENAULT, Amandine VEIGA, Sébastien TRIHAN.

Secrétaire de séance : Yoänn BONNEFOY

La séance a été publique

ORDRE DU JOUR

1 – Augmentation du nombre d'heures hebdomadaires de Madame GIRAUDON Catherine en contrat travail à durée déterminée.

DELIBERATION 2018-061 - Question 1 – Augmentation du nombre d'heures hebdomadaires de Madame Catherine GIRAUDON EN CONTRAT DE TRAVAIL A DUREE DETERMINEE

Madame le Maire expose à son Conseil Municipal qu'afin de compenser le surcroît temporaire du travail en secrétariat, il est nécessaire d'augmenter les heures hebdomadaires de Madame Catherine GIRAUDON employée depuis le 14 novembre 2018 jusqu'au 31 décembre 2018 sous contrat d'accroissement temporaire d'activité à 8/35^{ème} au grade d'adjoint administratif (délibération N° 2018-055 du 12 novembre 2018).

Considérant la surcharge actuelle de travail et de pouvoir assurer la bonne continuité du service administratif, Madame le Maire propose de modifier les heures hebdomadaires de Madame Catherine GIRAUDON à raison de 15/35^{ème} par semaine à compter du 1^{er} décembre 2018 et jusqu'au 31 décembre 2018 et cela après avoir consulté l'agent concerné qui en a donné son accord.

A compter du 1^{er} décembre 2018 son salaire sera calculé sur la base de 15/35^{ème} sur l'indice brut 348/majoré 326 (échelleC1) avec l'équivalence de grade d'adjoint administratif pour occuper les fonctions de secrétaire de Mairie sans changement de durée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Décide à l'unanimité des membres présents d'augmenter la durée hebdomadaire de travail à ce poste à 15/35^{ème} par semaine à compter du 1^{er} décembre 2018 et jusqu'au 31 décembre 2018.
- Autorise Madame le Maire à signer l'avenant au contrat de travail.

La séance a été levée à 19 H 25

Le Maire,
Edith MICHELIC